



Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

Octobre 2022

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES SUR L'ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT (PSGOUV) AU TROISIÈME (3^{ème}) TRIMESTRE 2022

La présente communication vise à rendre compte au Conseil des Ministres de l'exécution du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) au troisième (3^{ème}) trimestre 2022.

Elle s'articule autour des points ci-après :

- Etat d'avancement des projets du PSGouv à fin septembre 2022 ;
- Etat d'exécution financière ;
- Points d'attention.

Pour rappel, le PSGouv 2 (2022-2024) est évalué à 3 182,4 milliards de FCFA et repose sur 05 axes stratégiques : (i) la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord, (ii) l'éducation/formation, (iii) l'amélioration des conditions de vie des ménages, (iv) l'insertion professionnelle, et (v) le renforcement de la solidarité.

1. État d'exécution des projets du PSGouv 2

Axe 1 : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord

- **Éducation**

Pour l'année 2022, le volet éducation prévoit (i) l'acquisition de 6 000 tables-bancs (ii) ainsi que la distribution de 150 268 kits et de 191 694 manuels aux élèves du primaire.

A fin septembre 2022, la procédure d'acquisition de tables-bancs est à la phase d'approbation du marché. La réception des kits a été ajournée car les éléments livrés ne respectaient pas les cahiers de charges. La distribution des manuels débutera quant à elle le lundi 17 octobre 2022.

Sur un budget de 2,7 milliards de FCFA prévus en 2022, aucun montant n'a été décaissé.

- **Accès à l'Électricité**

En matière d'électricité, le Gouvernement prévoit en 2022 d'électrifier **38** localités dont 23 dans le Bounkani et 15 dans le Tchologo. Sur la période 2022-2024, l'objectif est d'électrifier **521** localités.

A fin septembre 2022, **48 localités ont été électrifiées** dont 40 localités dans la région du Bounkani et 08 dans celle du Tchologo. Le taux d'exécution physique à fin septembre est de **126 %**.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 4,9 milliards de FCFA. Le taux d'exécution financière à fin septembre est de 107,8 % (soit 5,283 milliards FCFA).

- **Accès à l'eau potable**

Les objectifs au titre de l'année 2022 sont la réalisation de 200 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), le remplacement de 150 PMH, la maintenance de 3 129 PMH, la réparation de 433 PMH et l'alimentation en eau potable des localités de Sikolo et de Bilimono dans la région du Tchologo ainsi que les localités de Tougbo et de Moro-Moro dans la région du Bounkani.

A fin septembre 2022, les résultats se résument comme suit :

- Au titre des travaux financés sur les **ressources propres de l'État**, l'on note :
 - la réparation de **50 PMH** (contre 28 à fin Juin) ;
 - la maintenance de **3 182 PMH** (contre 2 550 à fin juin) ;
 - la réalisation de **46** (contre 46 à fin juin) forages positifs équipés de PMH et **45** (contre 45 à fin juin) superstructures de forage ;

- les travaux d'alimentation en eau potable de la localité de Sikolo et les villages environnants de Kamonokaha, de Irenekoro et de Linguekoro dans la région du Tchologo sont à 90 % de taux d'avancement. Les localités de Bilimono dans la région du Tchologo, de Tougbo et de Moro-Moro dans la région du Bounkani sont quant à elles à 60 % de taux d'avancement.
- Au titre du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv) financé par la BAD, il a été **réhabilité 367 PMH** contre 275 à fin juin (Liste jointe).

Au total, dans les zones de fragilité, l'on note la réparation de **417 PMH** (soit un taux d'exécution physique de 96% contre 70% à fin juin), la maintenance de **3 182 PMH** (soit un taux d'exécution physique de 102% contre 81,5% à fin juin) et la réalisation de **46 forages positifs équipés de PMH**.

Par ailleurs, la stagnation constatée dans la réalisation des activités de forage et d'alimentation en eau potable est due d'une part au retard dans le paiement des décomptes des entreprises et d'autre part aux problèmes sécuritaires dans les zones de fragilité du Nord.

Aucune dotation n'a été prévue en 2022 au titre de cette activité dans les zones de fragilité. Le besoin pour la poursuite des activités au titre du dernier trimestre 2022 est de 2,974 milliards de FCFA.

• **Entretien routier**

Le programme d'entretien routier en 2022 vise à réaliser 3 456,5 km de linéaire. Ils se répartissent en deux (02) tranches : la tranche 1 (974,1 km) pour un montant de 8,55 milliards et la tranche 2 (2 482,4 km) pour un montant de 17,14 milliards.

A fin septembre 2022, seule l'exécution de la tranche 1 a commencé. **Il a été reprofilé 306,4 km (contre 209 km à fin juin 2022) de linéaires** correspondant à 3 itinéraires achevés (Kalabo-Parhadi-Talahini ; Odienné-Gouliou ; Madinani-Ouayéré) et 11 itinéraires entamés et non achevés. Le taux d'exécution physique est ainsi de 8,9 %.

Au titre de l'exécution financière de la tranche 1 (financée par un budget de 8,55 milliards), sur des décomptes émis à hauteur de 4 338 745 583 FCFA, il a été payé 3 856 475 612 FCFA. Le taux d'exécution financière est de 45% au titre de la tranche 1 tandis que la passation des marchés est toujours en cours pour la tranche 2.

Le taux d'engagement global pour les deux tranches est de 16,73 % et le taux d'exécution physique de 15,18 %.

• **Insertion professionnelle et emploi des jeunes**

Les objectifs de l'année 2022 sont (i) l'insertion de 14 267 jeunes, (ii) la mobilisation de 2 000 volontaires et (iii) l'insertion de 1 500 personnes issues de couches vulnérables par le biais d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

A fin septembre 2022, sur un objectif de 14 267 jeunes, 16 785 (contre 9 002 à fin juin) ont été insérés (liste jointe) selon la répartition suivante :

- formation complémentaire qualifiante : **350** bénéficiaires sur 350 prévus en 2022 ;
- programme d'apprentissage : **1 608** bénéficiaires sur un objectif de 1 500 prévus ;
- formation sanctionnée par le permis de Conduire : **1 311** bénéficiaires sur 1 500 prévus ;
- Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) : **1 846** bénéficiaires sur 1 800 prévus ;
- Activités Génératrices de Revenus (AGR) : **2 430** bénéficiaires sur un objectif de 3 020 ;
- Micro et Petites Entreprises : **2 938** bénéficiaires sur un objectif de 2 730 ;
- Fonds d'appui aux acteurs du Secteur Informel (FASI) : **6 002** bénéficiaires sur 8 000 ;
- **au titre du service civique**, sur les 400 volontaires à mobiliser en 2022, 300 ont été mis en mission dans les régions frontalières du Nord.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 9,7 milliards de FCFA. Le taux d'engagement ainsi que le taux de décaissement sont tous deux de 51,43% (soit 4 969 milliards de FCFA).

Pour ce qui est de l'insertion des personnes issues des couches vulnérables, l'objectif en 2022 est d'insérer 1 000 personnes défavorisées à faibles revenus à travers des transferts monétaires par mobile money, sous forme de subventions, pour le financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les régions du Tchologo, du Kabadougou et du Bounkani.

A fin septembre 2022, **609** personnes ont bénéficié de subventions dans les localités de ces trois régions. Le lancement officiel de ce projet est programmé pour le samedi 5 novembre 2022 à Odienné.

Le coût budgétaire en 2022 au titre de cette activité est de 500 millions. Un montant de 413,944 millions a été engagé, soit un taux de 82,8% (contre 37% à fin juin) et le taux de décaissement de 60%, soit 300 millions.

• **Ressources animales et halieutiques**

A fin septembre 2022, les résultats sont les suivants :

- **au titre des travaux de réalisation de 500 poulaillers**, l'on note que 240 ont été construits dont 78 dans le Poro, 12 dans la Bagoué, 98 dans la Marahoué et 52 dans le Nawa.

Ces réalisations permettront le renforcement de l'autonomisation des femmes rurales, la distribution d'un noyau d'élevage composé d'un coq et de 10 poules à 500 femmes vulnérables et la production annuelle de 153 500 poules traditionnelles améliorées.

- **au titre du volet aquaculture**, on enregistre la construction de deux unités de 4 cages flottantes sur les lacs de Buyo et de Kossou. Les bénéficiaires ont été équipés en matériel notamment des pirogues, filets, balances, etc. La mise en œuvre de ce volet permettra de produire 68 tonnes de poissons frais annuellement et de réduire la surpêche sur ces lacs.
- **les travaux de mise en place des plateformes de fumage** sont à un taux d'exécution physique de 50% dans le département de Buyo. Cette activité permettra la réduction des pertes post capture des produits halieutiques, la réduction du temps et de la pénibilité de travail, diminution de la consommation de bois de 5 kg à 0,8 kg par kilogramme de poissons transformés, la construction de 10 plateformes de fumage, la formation de 200 femmes à l'utilisation des fours améliorés et la production annuelle de 66 tonnes de poissons fumés.

La dotation pour la réalisation de ces activités s'élève à 1 537 518 150 FCFA. Le taux d'engagement est de 23,3 % (soit 350 463 739 FCFA) et le taux de décaissement est de 1,12 % (soit 17 298 389 FCFA).

- **Agriculture**

Le volet « Agriculture » vise à accroître la production maraîchère de contre-saison en vue de réduire les importations (estimées à 60% des besoins) et à contribuer à la réduction des fortes variations de prix des légumes au cours de l'année. Le projet couvre les régions du Gontougo, du Tchologo, du Poro, du Gbêkê et du Béliér.

A fin septembre 2022, les résultats obtenus se résument comme suit :

- **au titre du volet maraîchers**, l'on note que 52 groupements sur 52 prévus sont formés (liste jointe) aux bonnes pratiques agricoles. Les attributions des marchés relatifs aux acquisitions des kits intrants, des petits matériels agricoles et des kits post-récoltes ont reçu l'Avis de Non-Objection (ANO) du Bailleur de l'opération le 04 octobre 2022. Cette opération permettra la mise en place effective des 343 ha de maraicher à fin décembre 2022 pour la production et la mise sur le marché de **5 145 tonnes de légumes de mars à mai 2023, correspondant à la période de soudure**.
- **au titre du volet manioc**, sur 500 producteurs multiplicateurs de boutures prévus, 650 ont été formés aux techniques de production. En outre, les 1 000 ha de parcs à bois prévus ont été mis en place par les **650 producteurs dont 114 femmes**. Ces parcs à bois permettront la mise en place de 6 000 ha de production de masse à partir d'Avril 2023. Enfin, 4 000 producteurs ont été sélectionnés pour la mise en place de 4 000 ha de manioc en production de masse. A ce jour, 2 000 ha de manioc ont été mis en place par **1 736 producteurs dont 620 femmes**. La fin de la mise en place des 2 000 ha restant est prévu pour décembre 2022. Cette action permettra de mettre sur le marché **80 000 Tonnes de manioc pour lesquelles les récoltes sont prévues d'août à décembre 2023**. L'on note par ailleurs que les marchés relatifs à la construction de 05 abris et l'installation de 05 unités de transformation semi-industrielles pour 5 groupements de femmes ont été passés et les factures pour le paiement des avances de démarrage ont été transmises à l'USEP. Le dossier de demande de paiement direct est en cours d'élaboration. L'installation des chantiers commence dès ce mois d'octobre 2022 et la réception des unités semi-industrielles est prévue pour décembre 2022. Ces unités semi-industrielles, en plus des 70 transformatrices artisanales qui seront renforcées et équipées, permettront la **transformation de 38 000 tonnes de manioc en 2023**.
- **au titre de l'appui à la commercialisation**, 45 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) sur 64 prévues (33 de maraîchers, 7 de manioc et 5 des transformatrices) ont été formalisées et 45 comités de commercialisation ont été mis en place dans le cadre de l'appui à la commercialisation. Sur les 45 comités de commercialisation, 37 comités ont été formés aux techniques de commercialisation.

La dotation au titre de l'année 2022 s'élève à 6 129 321 439 FCFA. Le taux d'engagement est de 25,3% (1, 549 milliard) et celui du décaissement de 24,4 % (1,495 milliard).

- **Filets sociaux**

Pour l'année 2022, les objectifs sont les suivants :

- la prise en charge de 44 705 ménages ;
- la mise en place d'au moins 200 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) ;
- l'initiation à la réalisation d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) par les bénéficiaires de ces régions.

A fin septembre 2022, les résultats sont les suivants :

- sur un objectif de 30 418 ménages, 17 497 bénéficiaires ont effectivement reçu leurs allocations du troisième trimestre et le processus de paiement des allocations trimestrielles se poursuit pour les 12 921 bénéficiaires restants ;
- pour ce qui est de l'accompagnement des ménages bénéficiaires, il a été mis en place 384 AVEC et le montant total épargné est de 101 947 800 F CFA ;

- la formation des 20 109 ménages bénéficiaires sur le module d'initiation à la création et à la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) se poursuit. Il s'est tenu 6 séances sur un objectif de 15.

Le montant prévu pour ces activités est de 4 606 097 280 FCFA. Le taux d'engagement est de 80,46% (3,71 milliards de FCFA) contre 56,52% à fin juin et le taux de décaissement de 70,25% (2,61 milliards de FCFA) contre 37,2% à fin juin.

Axe 2 : Amélioration des conditions d'études au primaire, secondaire et au supérieur

- **Recrutement des enseignants**

Les activités à mener en 2022 sont l'évaluation des 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PSGouv 1 et l'organisation de leur intégration à la fonction publique.

A fin septembre 2022, un décret a été pris pour permettre à 10 282 de ces enseignants qui ont été finalement retenus de devenir des fonctionnaires. Sur ces derniers, 2 746 dossiers ont été traités par la Fonction Publique et ceux-ci auront leur premier salaire à fin octobre 2022. Les 7 536 dossiers restants sont en cours de traitement pour leur prise en compte dans les salaires de novembre 2022.

Par ailleurs, le paiement de leurs pécules de janvier à septembre avant leur intégration à la Fonction Publique est en cours de traitement et sera effectué à fin novembre au plus tard.

- **Construction et équipement de collèges et lycées**

Sur la période 2022-2024, il est prévu la construction de 288 collèges de proximité. Le point à fin septembre 2022 se résume comme suit :

- **au titre des collèges financés sur fonds du Trésor**, 8 ont été réceptionnés (liste jointe) ;
- **sur les 95 collèges à réaliser dans le cadre du Projet C2D-2**, 23 ont été réceptionnés, 8 sont entre 81 et 99% d'exécution physique et 14 sont entre 41% et 65% de taux d'exécution physique. Les chantiers de ces 22 collèges prendront fin au dernier trimestre 2022.
- **le Prêt Souverain C2D** a prévu la construction de 58 collèges à base 4. Toutefois, en raison de la sous-estimation du coût des salles de classe, le nombre de collèges a été réduit à 47 au regard du budget disponible. Le démarrage de la construction des 47 collèges est prévu en 2023.
- **le projet MCC (Millenium Challenge Corporation)** a démarré avec la construction de 4 collèges à San-Pedro dans les localités d'Adjamené (avec un taux d'exécution 6,5%), Youwasso (avec un taux d'exécution 6,5%7%), Mané (avec un taux d'exécution 6,5%4%) et Oueoulo (avec un taux d'exécution 6,5%3,5%). (Voir liste). Par ailleurs, les objectifs ont été réajustés à 40 collèges à réaliser contre 74 initialement prévus, en raison d'une sous-estimation du coût des salles de classe. Les premières livraisons sont prévues pour juin 2023.

Au total, sur un objectif de 288 collèges de proximité à réaliser sur la période 2022-2024 **dont 47 en 2022**, 31 ont été construits et réceptionnés à fin septembre 2022. Ce chiffre comprend 23 collèges au titre du C2D et 08 collèges financés par le Trésor public. Au dernier trimestre, il sera réceptionné 22 collèges de proximité pour porter le nombre à 53 collèges construits en 2022.

La dotation budgétaire de 2022 pour la réalisation des collèges de proximité au titre des différents projets (C2D, Etat, MCC) est de 39,4 milliards de FCFA. A fin septembre, le taux d'engagement est de 90,19% (soit environ 35,5 milliards de FCFA) et le taux de décaissement quant à lui reste inchangé à 50,76% (soit 20 milliards).

- **Équipement en tables-bancs des établissements**

Pour l'année 2022, le budget disponible (11,8 milliards) permet d'acquérir 167 000 tables-bancs.

A fin septembre 2022, la procédure de passation des marchés est en cours et l'on note que l'Avis de Non Objection (ANO) sur les attributions a été délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Le Ministère en charge de l'Éducation est dans l'attente de la production de l'attestation de régularité fiscale et de la mise à jour CNPS de l'entreprise déclarée attributaire du marché pour son approbation.

Toutefois, 1 milliard de FCFA a été payé au titre des tables-bancs livrés en 2021 et 800 millions ont été consacrés au financement du besoin urgent de 13 933 tables-bancs dans certaines écoles. Le taux d'exécution financière est de 13,25%. Il sera procédé au cours du dernier trimestre de l'année, à la distribution de 153 067 tables-bancs acquis pour un montant de 10 milliards FCFA.

- **Distribution de manuels et kits scolaires**

Les activités à mener consistent à :

- distribuer 3 398 340 manuels de français et de mathématiques ainsi que des cahiers d'exercices aux élèves du primaire public (sur la période 2022 à 2024) dont 1 277 046 en 2022 ;
- distribuer 4 166 334 kits scolaires aux élèves du primaire public sur l'ensemble du territoire national;

- distribuer 2 468 069 cahiers « mon quotidien » en 2022 et 3 715 415 en 2023.

A fin septembre 2022, les 4 166 334 kits scolaires qui devraient être réceptionnés ont été l'objet de rejet en raison du non-respect des cahiers de charges par les fournisseurs. A ce titre, aucun engagement financier n'a été fait.

Au titre des manuels scolaires, une quantité de 3 398 340 manuels scolaires a été acquise. La distribution des manuels débutera le lundi 17 octobre 2022 au lieu du 12 septembre 2022, comme initialement prévu.

Sur un budget de 14 milliards de FCFA, le taux d'exécution financière est de 8,6 % (soit 1,2 milliard de FCFA au titre des manuels scolaires).

- **Approvisionnement des cantines scolaires**

Les activités à mener portent sur la distribution de 19 195 tonnes de vivres dans 5 108 cantines scolaires, **à raison de 6 149 tonnes en 2022**, 6 395 tonnes en 2023 et 6 651 en 2024.

Sur une dotation budgétaire de 2,3 milliards FCFA en 2022, une quantité de 2 969 tonnes de vivres a été acquise et transportée dans les magasins centraux de stockage des directions régionales du Ministère en charge de l'Education Nationale. Ces vivres couvriront 20 jours d'école au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Les taux d'exécution physique et financière sont de 100% par rapport au budget mis à disposition en 2022. D'octobre à décembre 2022, il sera procédé à l'acheminement de ces vivres des magasins de stockage aux cantines scolaires.

- **Latrines des écoles**

Pour l'année 2022, il est prévu de construire 1 998 latrines « écoles » dans des écoles couvrant 333 villages et 4 000 latrines « ménages » à l'initiative des populations sensibilisées dans le cadre du projet.

A fin Septembre 2022, les entreprises ont achevé la construction de 94 nouvelles **latrines « écoles »** portant à 978 le nombre total de latrines « écoles » (annexe) construites en 2022 (le taux d'exécution physique est de 49%).

Au titre des latrines « ménages », 687 nouvelles latrines familiales ont été construites par les ménages eux-mêmes portant le nombre total de latrines à 4 482. Par ailleurs, il a été procédé à l'équipement de 10 directions régionales du ministère en charge de l'éducation nationale et 15 ONG en tricycles, en marteaux piqueurs, en presses à géo béton, en moules à buse et en brouettes dans le but d'encadrer les ouvriers locaux et les ménages dans l'acquisition de latrines familiales.

A fin décembre 2022, il sera procédé à la construction de 1 632 latrines « écoles » et plus de 5 500 latrines seront construites par les ménages.

Le montant prévu en 2022 pour cette activité est de 4,5 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 45% (soit 2,1 milliards de FCFA) et le taux de décaissement s'établit à 45% (soit 2,1 milliards de FCFA).

- **Amélioration du niveau d'éducation des populations**

Ce programme vise la réduction du taux d'analphabétisme sur la période 2022-2024, grâce à la prise en charge de 6 000 bénéficiaires par année, formés avec l'appui de 200 alphabétiseurs à recruter et à former par an également.

A fin septembre 2022, ce projet a permis de former 172 alphabétiseurs qui ont encadré 6 000 apprenants. En outre, 138 centres d'alphabétisation classique et 20 centres d'alphabétisation numérique ont été ouverts. De même, 14 classes passerelles ont été ouvertes pour 420 enfants se trouvant hors du système scolaire.

Le montant prévu en 2022 pour cette activité est de 0,4 milliard de FCFA. Le taux d'engagement est de 43% (soit 0,17 milliard de FCFA) de même que le taux de décaissement.

Axe 3 : Amélioration des conditions de vie des ménages

- **Entretien routier**

Les objectifs de l'année 2022 portent sur le reprofilage de 14 909,1 km, dont 4 061,9 km en reprofilage lourd et 10 847,2 km en reprofilage léger. L'exécution de travaux est programmée dans le second semestre en raison des délais requis pour la passation des marchés. Les offres des entreprises, déposées les 25 et 30 Août 2022 sont en cours d'analyse.

A fin décembre 2022, il est prévu la mobilisation effective des entreprises pour l'exécution des travaux sur tout le territoire national. Le budget au titre de l'année 2022 est de 38,9 milliards de FCFA. Aucun montant n'a été décaissé à fin septembre.

- **Accès universel à l'électricité**

Le Gouvernement vise trois (3) objectifs majeurs à travers le volet « électricité » du PSGouv : (i) la baisse de 20 % du tarif social, (ii) le renforcement du Programme National d'Électrification Rurale (PRONER) et (iii) le renforcement du Programme Électricité Pour Tous (PEPT).

Les objectifs de l'année 2022 portent sur l'électrification de 700 localités, le raccordement de 250 000 ménages dans le cadre du PEPT et la poursuite de l'application du tarif social pour les ménages défavorisés.

De janvier à septembre 2022, les résultats se présentent comme suit :

- **417 localités** ont été électrifiées dont 337 localités de la Base RGPH 2014 et 80 localités Hors Base (liste jointe).
- **Concernant le dernier maillon de connexion**, le PEPT a permis **144 399 branchements** sur un objectif de 162 606 à fin septembre 2022. En effet, le Ministère en charge de l'opération rencontre des contraintes d'ordre opérationnel et financier dans la mise en œuvre du projet.
 - **au niveau opérationnel**, le nombre insuffisant d'équipes de branchements ne permet pas de couvrir toutes les localités d'Abidjan et au-delà, toutes les zones de travail.
 - **au niveau du financement du PEPT**, le manque de ressources ne permet pas d'atteindre les objectifs de 250 000 branchements par an. Ainsi, sur la période 2014-2020, les créances nettes CIE, à apurer par le Fonds PEPT sont de 65,578 milliards de F.CFA au 31 décembre 2021.

Dans le but de garantir l'opérationnalisation du Fonds PEPT et de réduire le déficit de financement, il est proposé l'adoption du Règlement Intérieur et du Manuel de Procédures du Fonds PEPT, l'opérationnalisation de la cellule de gestion du PEPT et la recherche de financement à travers de nouveaux mécanismes, notamment la titrisation des créances du Fonds PEPT avec l'appui de la SFI.

- Enfin, **au titre de la baisse du tarif social, le nombre de bénéficiaires a progressé de 1,5% par rapport à juillet 2022, soit 25 010 bénéficiaires additionnels**. L'ajustement à la baisse de 20% du tarif nominal des clients au domestique social a permis aux consommateurs de faire une économie de **675 millions de FCFA** sur le mois d'août 2022. En somme, de janvier 2019 à fin août 2022, on enregistre une réduction des dépenses d'électricité de **22,3 milliards FCFA** pour le consommateur.

Le coût budgétaire de ces activités est évalué à **91,33 milliards de FCFA** pour l'année. Le montant exécuté s'établit à **75,6 milliards de FCFA** dont 54,7 milliards de FCFA au titre du PRONER et 20,95 milliards de FCFA au titre du PEPT. Le taux d'exécution financière est de **82,8 %**.

- **Renforcement du Programme d'accès à l'eau potable en milieu rural**

Le Gouvernement s'est fixé comme objectifs au titre de l'année 2022 (i) la réalisation de 350 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), (ii) le remplacement à neuf de 1 400 PMH, (iii) la maintenance de 12 000 PMH, (iv) la réparation de 2 275 PMH (sur financement de la BAD), (v) le remplacement de 1 100 PMH (BAD) et (vi) le renouvellement de 100 forages (sur financement de la BAD).

A fin septembre 2022, les réalisations hors zones de fragilité, se résument comme suit :

- au titre des ressources propres de l'État, l'on enregistre :
 - la réhabilitation de 214 PMH (contre 184 à fin juin) ;
 - la maintenance de 9 947 PMH (contre 8 089 à fin juin) ;
- au titre du PA-PSGouv (financement BAD) , il a été réhabilité 978 PMH (liste jointe) contre 619 à fin juin. En outre, l'analyse et le jugement des offres pour la fourniture de 2 300 PMH et la réalisation de 100 nouveaux forages est en cours.

En somme, en prenant en compte les résultats dans les zones de fragilité, les réalisations sont : **la maintenance de 13 129 PMH** (contre 10 639 à fin juin) et **la réhabilitation de 1 609 PMH** (contre 1 106 à fin juin). Le taux de réalisation physique est de 109 % pour la maintenance et de 71% pour la réhabilitation.

Le budget effectivement reçu en 2022 est de 3,496 milliards de FCFA. Le taux d'exécution financière est de 80,1% (2,8 milliards de FCFA, au titre des factures effectivement payées). Par ailleurs, dans le cadre de la part État du PA-PSGouv, il se présente un passif de 1,09 milliard au titre de travaux effectués et non encore réglés.

- **Accès à des soins de santé de qualité**

Au 3^{ème} trimestre 2022, les résultats se résument comme suit :

Au titre du Programme Élargi de Vaccination (PEV), sur 727 929 enfants ciblés en août 2022 au titre du penta 3, 636 016 enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés (soit 87% de taux de réalisation). Concernant la Rougeole/ Rubéole, 604 161 enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés sur la même cible (soit un taux de réalisation de 83%). En ce qui concerne les femmes enceintes, 583 996 femmes enceintes ont été vaccinées contre le tétanos (69% de taux de réalisation).

Le montant décaissé au titre du PEV s'établit à 1,6 milliard de FCFA, soit un taux d'exécution financière de 67,5 % du budget de l'année 2022.

Concernant l'accès au sang, le Gouvernement a pris plusieurs mesures à savoir :

- la mise à disposition d'une dotation supplémentaire de 2,5 milliards au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) qui a porté son budget à 5 milliards de FCFA. Ces montants ont permis d'acquérir 34 véhicules dont 24 aménagés pour le prélèvement de sang, 1 camion pour le transport des consommables et intrants, 5 véhicules de prospection de type 4X4, 3 véhicules de direction, 02 bus pour le transport du personnel lors des missions de collecte à travers le pays et 43 réfrigérateurs de types Banques de sang permettant ainsi de stocker de grandes quantités de sang ;

- la prise d'un arrêté pour fixer le prix des produits sanguins à 3000 FCFA dans les établissements publics comme privés.

Les efforts entrepris par l'État ont permis d'enregistrer à fin septembre 2022 les résultats suivants :

- **132 624 poches de sang prélevées** ;
- **157 921 produits sanguins** (sur un objectif de 250 000) **distribués** à tous les hôpitaux du pays et dont **124 303 ont été cédés au prix de 3 000 FCFA**, conformément aux mesures en vigueur. La différence concerne 33 618 poches de sang qui ont été cédées aux anciens prix variants entre 1 000 FCFA et 25 000 FCFA, selon le type de produits et le type de la structure sanitaire (publique ou privée). Les distributions aux hôpitaux se présentent comme suit :
 - o Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et Instituts spécialisés : 33 378 poches (21,1%)
 - o Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) : 42 453 poches (26,9%)
 - o Hôpitaux Généraux : 54 145 poches (34,3%)
 - o Centres de Santé Urbains (CSU) : 2 416 poches (1,5%)
 - o Hôpitaux des Armées : 2 468 poches (1,6%)
 - o Cliniques Privées : 23 061 poches (14,6%)
- Aucun cas de fraude n'a été enregistré au cours des mois de Juillet et d'Août.
- **216 705 produits sanguins ont été mis en stock** au 30 Août 2022, incluant les concentrés de globules rouges, les plaquettes et le plasma frais congelé.

Malgré ces résultats, des difficultés sont notées sur le terrain. Elles portent sur :

- **l'accès au sang.** En effet, les structures sanitaires ont des difficultés pour s'approvisionner auprès des différentes antennes de transfusion sanguine alors que l'arrêté ministériel du 8 Mars 2022 fixant le coût de cession des produits sanguins à 3000 FCFA fait obligation à chaque hôpital de s'approvisionner régulièrement en sang auprès des structures du CNTS. Cet approvisionnement ne se fait malheureusement pas par les hôpitaux occasionnant ainsi des ruptures de stocks. **L'examen de ce point est en cours en vue de proposer des mesures collectives.**
- **la traçabilité du sang.** A ce niveau, le CNTS ne dispose pas de données sur l'utilisation effective du sang dans les hôpitaux car les rapports de son utilisation ne sont pas faits par les gestionnaires des dépôts de sang comme le recommande l'arrêté Ministériel. Afin de pallier cette insuffisance, le CNTS a acquis une solution permettant d'intégrer un QR code sur toutes les poches de sang afin d'avoir l'identité des patients ayant reçu du sang ainsi que le niveau exact des stocks de sang de chaque hôpital en temps réel. Ceci permettra d'éviter les ruptures de stocks occasionnées par le manque de réapprovisionnement des hôpitaux. Cet outil permettra également de suivre le transfert des produits sanguins entre les différentes structures sanitaires. Le développement du logiciel est terminé et l'utilisation est effective sur l'ensemble des 27 structures transfusionnelles. Le déploiement dans le cadre de la généralisation de cette solution va nécessiter la mise à disposition de téléphones androïdes ou de tablettes à l'ensemble des hôpitaux de Côte d'Ivoire.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 5 milliards de F CFA. Le montant dépensé à fin août 2022 est de 1,242 milliards de FCFA (24,84%) et le montant engagé est de 3,96 milliards de FCFA (79,28%).

Dans le cadre de la construction, réhabilitation et équipement de structures sanitaires, les résultats à fin septembre se présentent comme suit :

- 02 CHR (Guiglo et Duékoué) et 02 HG (San Pédro, Soubré) ont été entièrement **réhabilités et équipés** ;
- 8 ESPC, 03 CHR (Man, Bouaké, Boundiali) et 01 HG (Danané) ont été **construits et équipés** ;
- 11 HG (Adiaké, Tiapoum, Bianouan, Béttié, M'Batto, Sikensi, Taabo, Abobo Nord phase 2, Adjamé phase 2, Grand Bassam phase 2, Yopougou Attié phase 2) ; 03 CHR (Yamoussoukro phase 2, Daloa phase 2, Korhogo phase 2) et 03 ESPC (Songon, Bouaké Belle-ville, Bouaké Nimbo) ont été **réhabilités et les plateaux techniques ont été mis aux normes.**

Le montant alloué pour l'année 2022 est de 10 161 018 192 FCFA. Le montant exécuté à fin septembre 2022 est de 8 068 238 324 F CFA, soit un taux d'exécution de 79,40 %.

- **Accès au Logement**

Il est prévu en 2022, d'achever les travaux de VRD (Voiries et Réseau Divers) primaires sur les sites de Songon Kassemblé et Grand Bassam, de réaliser la première phase de 5 000 logements (programme d'urgence de construction de 25 000 logements) et de démarrer le Programme Élargi de Logement et d'Aménagement Foncier (PELAF).

A fin septembre 2022, les résultats se présentent comme suit :

- **au titre des travaux de VRD,** le site de Songon est à 97 % d'exécution au titre des travaux d'adduction en eau potable, à 87% au titre de la distribution d'électricité, à 84 % pour les voiries et drainages et à 98% au titre des travaux d'assainissement.

Le site de Grand Bassam est quant à lui à 50 % d'exécution pour le canal et exutoire et à 79 % pour l'assainissement et la construction de la STEP (Station d'Épuration des Eaux Usées). En effet, les travaux du canal sont à l'arrêt et en attente de la proposition technique du BNETD pour permettre de drainer les eaux de l'exutoire à la lagune.

- **pour ce qui est de la réalisation de la première phase de 25 000 logements du Programme d'urgence**, la mobilisation du financement se poursuit auprès des bailleurs et des caisses de pension. A cet effet, des requêtes ont été transmises à des bailleurs de fonds, notamment la BADEA, avec laquelle les négociations sont assez bien avancées. Des discussions ont été engagées auprès d'investisseurs institutionnels nationaux notamment la CNPS, la CGRAE et la CDC-CI, pour rechercher des solutions de financement pour le démarrage rapide des travaux.
- **le projet pilote du PELAF** a été lancé en janvier 2022 et vise à aménager 53 hectares de la réserve foncière de AHOUE, pour la réalisation de logements. Pour l'année 2022, l'objectif est de réaliser des études d'aménagement et de sécurisation foncière évaluées à 150 millions de FCFA. A fin septembre 2022, le plan d'aménagement des 53 Ha et le schéma d'aménagement de la réserve totale de 444 Ha ont été réalisés. Le marché d'études topographiques et de sécurisation de la réserve foncière a été attribué à un cabinet de géomètre-expert. Les travaux de terrain sont en cours. Le taux d'exécution physique est de 70%.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 20,9 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 43,03% (soit 8,995 milliards de FCFA) et le taux de décaissement est de 28,21 % (soit 5,9 milliards de FCFA).

- **Appui au développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)**

Ce projet d'une durée d'un an vise à terme la construction de quarante (40) marchés de proximité dans des villages-carrefours, identifiés pour faciliter la commercialisation des produits vivriers. L'objectif est d'améliorer l'approvisionnement des marchés en produits vivriers et de faciliter, ce faisant, l'écoulement des productions en milieu rural.

A fin septembre 2022, **les quarante (40) sites d'implantation des marchés de proximité** sont connus et les travaux topographiques pour vingt-six (26) d'entre eux ont été réalisés. Les procédures de passation des marchés pour les travaux de construction des sites, les acquisitions de matériel informatique, de mobilier de bureau et de matériel de pesée sont achevées. Il sera procédé au cours du dernier trimestre au démarrage des travaux ainsi qu'à la réception des équipements.

Le budget au titre de cette activité est de 6,6 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 4,17 % (soit 0,275 milliard de FCFA) et le taux de décaissement de 3,94 % (soit 0,26 milliard de FCFA).

- **Autonomisation des femmes dans le cadre du SWEDD**

Ce projet vise, en 2022, à apporter un appui alimentaire à 2 000 jeunes filles vulnérables; à renforcer les capacités de 75 000 filles scolarisées; à renforcer les capacités de 50 000 filles déscolarisées et non scolarisées; à octroyer des subventions à 5 000 jeunes filles; à organiser des cours d'alphabétisation à l'attention de 5 000 jeunes filles identifiées et à recruter 20 000 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne à travers les interventions des Agents de Santé Communautaires (ASC) dans les 20 régions du projet.

A fin septembre 2022, les résultats se résument comme suit :

- **au titre du volet éducation**, 2 000 jeunes filles et 200 jeunes garçons ont bénéficié d'un repas chaud à midi jusqu'à fin juillet. La reprise se fera au cours de la rentrée scolaire prochaine 2022-2023. Par ailleurs, 56 599 filles scolarisées ont bénéficié des interventions dans 762 espaces scolaires sûrs en vue d'améliorer leurs connaissances en matière de compétence de vie et santé sexuelle reproductive;
- **au titre du volet genre**, trois (03) ONG ont été sélectionnées et leurs interventions démarreront dans le dernier trimestre de 2022 à l'endroit de 50 000 filles dans les espaces communautaires. Une mission d'identification de nouvelles localités a été faite pour la sélection d'environ 479 d'entre elles à terme pour la mise œuvre des espaces sûrs. Par ailleurs, la convention entre l'UCP et la DAENF pour la mise en œuvre du projet Alphabétisation du niveau 2 en faveur de 2 908 bénéficiaires est signée. 4 524 bénéficiaires ont déjà été formés du niveau 1 de l'alphabétisation.
- **au titre du volet santé**, 22 628 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne ont été recrutées et 98 910 personnes ont été sensibilisées sur la santé sexuelle reproductive.

En ce qui concerne le Projet SWEDD, les sous projets se déroulent normalement pour les volets santé et éducation avec 6 ONG recrutées dans les 20 régions du Projet SWEDD. Toutefois, le volet genre retrouvera sa dynamique à travers la signature du contrat avec 3 ONG pour le démarrage des interventions communautaires à l'endroit des 50 000 filles bénéficiaires.

La reprise de la rentrée scolaire 2022-2023 permettra d'atteindre l'objectif prévu en ce qui concerne le renforcement des capacités des filles scolarisées à fin décembre 2022 et l'appui alimentaire débutera à l'endroit de 3 300 bénéficiaires dont 300 garçons.

Le budget au titre de cette activité en 2022 est de 9,9 milliards de FCFA. Le montant exécuté s'établit à 3 911 256 122 FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 40 % pour l'année 2022.

Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique

- **Accès au stage et à l'emploi des jeunes**

En 2022, sur un objectif de 147 412 bénéficiaires à insérer, les résultats sont les suivants (liste jointe):

- formations qualifiantes : 610 bénéficiaires sur un objectif de 1 500 ;
- formation par apprentissage et chantiers écoles : 1 159 bénéficiaires sur un objectif de 1 150 ;
- THIMO : 3 374 bénéficiaires sur un objectif de 4 377 ;
- stages de qualification : 3 016 bénéficiaires sur un objectif de 3 294 ;
- stages de validation : 1 879 bénéficiaires sur un objectif de 2 008.

Le budget au titre de ce projet en 2022 est de 13,06 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 18,4 % (soit 2,4 milliards de FCFA).

- **« École de la Deuxième Chance (E2C) »**

L'École de la Deuxième Chance est un programme destiné à réduire le vivier de personnes en quête d'insertion professionnelle durable.

La stratégie de l'E2C cible de 2021 à 2024, 400 000 jeunes (déscolarisés, sans emplois, reconvertis, etc.). Le projet permettra en 2022 de prendre en charge 1 500 jeunes au titre des formations qualifiantes, 10 000 au titre des formations par apprentissage, 3 000 au titre de la certification des compétences professionnelles, 500 au titre des formations dans les métiers agricoles et l'installation de 7 antennes de l'AGEFOP.

A fin septembre 2022, le bilan des activités est le suivant :

- **formations qualifiantes** : à l'issue des examens de certification des bénéficiaires de la 1^{ère} cohorte, 125 jeunes ont été admis sur 142 évalués, soit un taux de réussite de 88%.

La sélection de la 2^{ème} vague a pris fin au mois de septembre. Face à l'intérêt manifesté par la population, 500 jeunes ont été retenus sur 400 prévus initialement et ce, en accord avec le consortium de la Grande Distribution.

- **formations par apprentissage** : il a été recruté 2 000 bénéficiaires dans le cadre du C2D2. Les formations ont démarré depuis le 09 mai 2022 et se poursuivent pour une durée de huit (08) mois. Une deuxième cohorte de 2 000 bénéficiaires est en cours de recrutement ;
- **certification des compétences professionnelles de 3 000 travailleurs par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** : les projets de décrets et d'arrêtés concernant le déploiement de l'apprentissage et de la VAE sont disponibles et en attente de transmission au Secrétariat Général du Gouvernement pour finalisation en vue de signature.
- **formation aux métiers ruraux dans le département de Botro** (région du Gbêkè) : trente-deux (32) jeunes apprenants ont été sélectionnés pour composer la première cohorte de bénéficiaires. Ils seront formés en production végétale par apprentissage dans le cadre du C2D2 au cours du mois d'octobre 2022.

Pour l'année 2022, le budget effectivement acquis est de 8,22 milliards de FCFA dont 7,46 milliards FCFA au titre du C2D 2 pour le déploiement de l'apprentissage et de la VAE, 264 millions de FCFA au titre du FDFP et 90 millions au titre de l'AEJ pour la mise en œuvre des projets pilotes de formation qualifiante et 410 millions de FCFA financés par l'Etat pour la création d'un garage-école dans la commune d'Abobo (300 millions) et l'implantation de champs et fermes-écoles dans les régions de la Mé et de la Nawa (110 millions).

Le montant exécuté à fin septembre 2022 s'établit à 138 850 000 de FCFA dont 70 000 000 de FCFA au titre du C2D 2 et 68 850 000 de FCFA sur financement de l'État. Le taux de décaissement est de 1,68 %.

- **« Académie des Talents (ACT) »**

Ce projet vise à faire du dispositif de formation de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, un laboratoire de talents, à travers l'amélioration à l'accès de la formation et une diversification de l'offre de formation.

A fin septembre 2022, **les travaux de réhabilitation** ont débuté pour 10 établissements (liste jointe). Le Collège d'Enseignement Technique de Bouaké est achevé et le Centre de Formation Professionnelle de Bondoukou est quant à lui à 98% de taux d'exécution physique. Le Lycée Professionnel de Jacquerville est à 85% de taux de réalisation.

Au titre de la **construction de nouveaux établissements**, les travaux de gros œuvre (terrassement) de six (06) sites (Abobo-Ebimpé, Yamoussoukro, Kong, Korhogo, Gbeleban et Diabo) ont démarré. Les cérémonies de pose de première pierre des établissements de Korhogo, Diabo et Dabakala sont prévues en octobre 2022. Le taux de réalisation physique global du projet est de 15%. Celui du mandatement est de 50,86%.

Par ailleurs, il est prévu la construction d'un centre de formation aux métiers des énergies renouvelables à Yopougon. A fin septembre, les études géotechniques sont disponibles et la convention avec le BNETD pour la maîtrise d'ouvrage est en

cours. Le taux de réalisation physique est de 15% et le taux d'engagement financier est de 55,59% pour l'année 2022. Le taux de décaissement global est de 20%.

En ce qui concerne **l'augmentation de la capacité d'accueil des internats de l'ETFPA**, les travaux de réhabilitation des dortoirs du Lycée Professionnel de Jacquville et de celui de Man ont débuté depuis le mois de mars. Pour le mois de septembre, les taux de réalisation sont estimés à 85%.

Pour l'année 2022, le budget effectivement acquis est de 65,019 milliards de FCFA financé respectivement par Eximbank (40 milliards de FCFA), Instituto de Crédito Oficial (2 milliards de FCFA), le C2D 2 (1,824 milliard de FCFA) et l'Etat à hauteur de 21,195 milliards de FCFA. Le montant global exécuté à fin septembre 2022 s'établit 28,137 milliards de FCFA. Le taux de décaissement est de 43,27%.

- **Promotion de l'emploi décent tout en améliorant l'autonomisation et l'employabilité des promoteurs**

L'objectif en 2022 est d'insérer au moins 1 500 personnes issues des couches vulnérables dans les régions du Gbèkè, de San-Pedro, du Tchologo, du Bounkani et du Kabadougou par (i) la création et le financement de Micro et de Petites Entreprises (MPE) et la (ii) la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des projets financés.

A fin septembre 2022, 52 promoteurs ont bénéficié d'une session de renforcement des capacités en gestion et élaboration de Plans d'Affaires, du 31 août au 3 septembre. De plus, vingt-deux (22) projets collectifs portés par des Groupements ont été transmis pour financement, avec un impact de 1 847 emplois directs. Des pré-visites de terrain ont eu lieu à Odienné du 18 au 20 Septembre 2022, en prélude au lancement officiel qui est programmé pour le samedi 5 novembre 2022.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 500 millions. Le taux d'engagement est de 88,86 % (soit 443,3 millions de FCFA) et le taux de décaissement est de 57% (285 millions de FCFA)

- **Promotion du service civique**

Ce volet permettra la construction de 14 centres civiques dont 02 centres (Bouaké et Daloa) en 2022, la prise en charge de 100 jeunes filles vulnérables dans le centre de service civique de Korhogo, la mobilisation de 200 volontaires dans l'objectif d'aider le ministère en charge de la Jeunesse dans le recouvrement des fonds et l'identification des populations vulnérables et l'envoi de 500 volontaires pour porter une assistance humanitaire auprès des populations déplacées en provenance du Burkina Faso.

A fin septembre 2022, les résultats sont les suivants :

- Service National des Jeunes : 500 jeunes mis en formation dont 495 ont terminé la formation civique et citoyenne d'un mois à l'INPHB de Yamoussoukro depuis 24 juillet 2022.
- Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD) :
 - Guinguereni (Boundiali) : 101 filles formées sont en stage d'apprentissage dans 8 entreprises à Abidjan et à Boundiali ou en incubation à San Pedro.
 - Bimbresso 2 (Permis de Conduire) : 14 admis à la conduite.
 - Bouaké 1 (Financement de projets) : 32 dossiers de projets et plans d'affaires des bénéficiaires de la cohorte1 sont validés par l'Agence Emploi Jeunes et soumis à financement. Ces dossiers en instance de financement font l'objet d'un traitement à la Coopec. Des visites d'enquêtes et des entretiens individuels avec les bénéficiaires sont prévus.
- le processus de construction d'un nouveau centre de service civique à Daloa, pour pouvoir accueillir 1 000 jeunes dès 2023 est en cours.
- les travaux du centre de service civique de Bouaké seront réceptionnés.
- 520 volontaires sont en mission essentiellement dans la zone sud du pays (Attecoubé, Elibou, akoupé, adzopé, alépé et en divers autres endroits).

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 2,6 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 51,35 % (soit 1,35 milliard de FCFA).

Axe 5 : Renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables

- **Projet des Filets Sociaux**

La mise en œuvre du Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) dans le cadre du PSGouv 2 consiste en l'allocation d'un soutien financier de 36 000 FCFA/trimestre à 275 000 ménages sur la période 2022-2024.

Au titre de l'année 2022, les objectifs spécifiques portent sur :

- le paiement effectif de quatre (04) allocations trimestrielles à 175 000 ménages;
- la poursuite de la mise en place d'au moins 700 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC);
- la poursuite de l'encadrement des activités génératrices de revenus des ménages bénéficiaires ;
- le paiement d'une subvention de sortie de 72 000 FCFA à 75 000 ménages sortant à fin 2022 ;

- la finalisation des négociations avec la Banque Mondiale pour le financement d'un nouveau programme à hauteur de 150 millions de dollars, afin d'enrôler au moins 100 000 nouveaux ménages bénéficiaires.

A fin septembre 2022, les résultats se présentent comme suit :

- sur un objectif de 175 000 bénéficiaires, 55 000 ont effectivement reçu leurs allocations du troisième trimestre. Le processus de paiement des allocations du troisième trimestre se poursuit pour les 120 000 bénéficiaires restants.
- le nombre des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mises en place et en phase de maturité s'est stabilisé à 1 668 (contre 1527 à fin juin), après une constante augmentation. Le montant total épargné se chiffre à 1,174 milliards de F CFA.
- la formation des 75 000 ménages bénéficiaires sur le module d'initiation à la création et à la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) se poursuit. Il s'est tenu 6 séances sur un objectif de 15.

Le coût budgétaire au titre de cette activité est de 22,8 milliards de FCFA. Le montant effectivement reçu à ce jour, en crédits mandatés est de 19,7 milliards de FCFA. Le taux d'engagement est de 84,01% (soit 16,549 milliards de FCFA) et le taux de décaissement est de 68,88% (soit 13,57 milliards de FCFA).

Par ailleurs, le Programme Filets Sociaux Productifs (PFSP) **rencontre des contraintes de paiement des transferts monétaires** à certains ménages au titre du dernier trimestre 2022. En effet, au regard du budget effectivement reçu au titre de la part Etat (6,325 milliards), le projet a dû faire des réajustements (annulation d'acquisition d'équipements, négociation avec le bailleur pour la prise en compte partielle sur ses fonds, annulation d'ateliers et de prestations de cabinet de formation, etc.), pour pouvoir intégrer plus de ménages au titre des transferts monétaires.

La réallocation des ressources de trésorerie a permis de rendre possible le paiement de deux (02) trimestres pour 20 000 ménages (fin septembre et fin décembre 2022), un trimestre pour 30 000 ménages sur 80 000 restants ainsi que les frais et commissions opérateurs.

Cependant, les paiements au profit de **50 000 ménages sur 80 000 ne pourront pas être effectués pour le 7ème trimestre** (fin septembre). En outre, **l'ensemble des 80 000 ménages ne recevra pas les paiements du 8ème trimestre** (fin décembre 2022). Pour éviter le blocage du projet, un total de 130 000 transactions devra être opéré.

Il en résulte, un besoin de 4 680 000 000 FCFA pour la poursuite des paiements au dernier trimestre 2022.

- **Couverture Maladie Universelle (CMU)**

La CMU vise à garantir l'accès à des soins de santé de qualité et à moindre coût à l'ensemble de la population résidant en Côte d'Ivoire, avec une cotisation forfaitaire de 1 000 FCFA par mois et par personne dans le cadre du régime contributif et une prise en charge à 100% entièrement financée par l'État pour les indigents dans le cadre du régime non contributif dénommé Régime d'Assistance Médicale (RAM).

A fin septembre 2022, les principaux acquis restent en baisse constante et se résument comme suit :

- **264 719** personnes ont été enrôlées en 2022 faisant passer le nombre total d'enrôlement à 3 509 800 ;
- **295 533** cartes ont été produites (**154 345** à fin juin 2022) ;
- **262 967** cartes ont été distribuées (**201 994** à fin juin 2022) ;
- **85 028** actes médicaux ont été délivrés, (**50 089** à fin juin 2022) ;
- **63 362** consultations ont été réalisées (**39 032** à fin juin 2022) ;
- **19%** des médicaments prescrits ont été dispensés ;
- Le montant de cotisations collecté se chiffre à 13,025 milliards de FCFA au 31 Août.

Toutefois, les bénéficiaires font état de nombreux obstacles d'accès aux soins et aux médicaments CMU. Ils relèvent également l'insuffisance de la qualité des prestations.

Dans un souci de redynamisation de ce secteur, les efforts sont entrepris par l'Etat et se présentent comme suit :

En vue de l'augmentation du nombre de personnes enrôlées, un décret a été pris le 28 septembre dernier pour la mise en œuvre de l'obligation d'enrôlement. Cette mesure, qui prendra effet dans 6 mois, permettra d'obtenir un rythme satisfaisant d'enrôlement et de retrait des cartes.

Pour faire face à cette hausse, les sites fixes d'enrôlement qui sont présentement au nombre de 124 seront maintenus. Ensuite, des sites supplémentaires d'enrôlement seront déployés dans les bureaux d'entrée des établissements sanitaires publics, en débutant par une phase pilote dans 26 établissements sanitaires. Par ailleurs des opérations en itinérance ciblant les populations démunies seront conduites dans les régions du Bafing, du Hambol, du Kabadougou et du Tchologo.

En outre, une solution technique permettant l'enrôlement et la production in situ des cartes sera déployée à travers une phase pilote sur la période de novembre à décembre 2022 avec 170 kits. Par la suite, une phase d'envergure débutera à partir de janvier 2023 avec 1 200 kits.

S'agissant de l'accès aux médicaments, l'arrêté du 28 juillet 2022 fixant les tarifs conventionnés des médicaments, permet à nouveau la disponibilité des médicaments dans les pharmacies privées ainsi qu'un accroissement du nombre de références de médicaments qui passe de 242 à 741.

S'agissant de l'accès aux soins, le réseau CMU constitué présentement de 1 248 établissements sanitaires sera étendu à l'ensemble des 2 948 établissements. Les prestations seront intensifiées dans les Établissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) du niveau 1 de la pyramide sanitaire et le suivi de l'effectivité sera assuré par les responsables locaux.

Au niveau spécifique du ministère en charge de la santé, il est prévu la formation des prescripteurs, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs infrastructures sanitaires, la mise en place d'un cadre de suivi des activités par les directeurs régionaux et départementaux, le renforcement des effectifs des agents d'accueil, l'identification de 200 structures sanitaires (CHU, CHR, HG, Instituts spécialisés, ESCOM) devant abriter des sites d'enrôlement in situ.

Sur un montant notifié de 15,7 milliards de FCFA au titre de l'année 2022, le taux d'engagement global à fin septembre 2022 est de 100%.

- **Gratuité ciblée des soins**

Le programme de gratuité ciblée vise à donner, à titre gracieux, certaines prestations, services et actes médicaux aux femmes enceintes, de même qu'aux enfants de 0 à 5 ans y compris les soins contre l'anémie, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques.

A fin septembre 2022, pour 49 855 accouchements enregistrés dans les établissements sanitaires publics, 33 745 femmes ont reçu gratuitement des kits. Au cours de la même période, le nombre total de femmes césariées dans les structures publiques de santé s'élève à 3 270. Conformément aux mesures de la gratuité, 1 250 d'entre ces femmes ont bénéficié gracieusement de kits de césarienne.

Au niveau du paludisme, le pays a enregistré à fin Août 2022, 630 484 cas diagnostiqués et confirmés.

Le nombre de cas diagnostiqués chez les femmes enceintes est de 29 228 et chez les enfants de 0 à 4 ans de 239 575. Sur les cas diagnostiqués chez les femmes enceintes, 29 193 ont été pris en charge gratuitement.

Le montant utilisé pour le financement de la gratuité ciblée est de 3,243 milliards de FCFA dont 543 043 638 FCFA en août 2022, soit un taux d'exécution de 18 %.

- **Accès aux centres sociaux**

Au titre de la construction des centres sociaux, il sera réalisé et équipé trois (03) centres sociaux (ressources propres de l'État). Par ailleurs, il sera réhabilité et équipé vingt (20) centres sociaux dont dix (10) sur ressources propres de l'Etat et dix (10) sur ressources de la BAD.

A fin septembre 2022, au titre des projets à financer sur la part État, la passation des marchés est en cours et l'ouverture des offres s'est tenue le 30 septembre 2022.

En ce qui concerne les projets à réaliser sur financement de la BAD, les entreprises en charge des travaux de réhabilitation des dix (10) centres sociaux ont été sélectionnées. Le début des travaux est tributaire de la réalisation d'un Constat d'Impact Environnemental et Social (CIES) demandée par le bailleur. Aucune exécution physique ou financière n'est en conséquence prévue à fin décembre 2022.

Le montant cumulé inscrit pour ces activités est de 742,2 millions dont 382,2 millions au titre de la part Etat et 360 millions au titre du financement de la BAD.

2. Etat d'exécution financière

Au cours des trois premiers trimestres de l'année 2022, sur des dotations effectives cumulées de 477,2 milliards de FCFA, le montant total engagé s'établit à **250,3 milliards de FCFA** et le montant décaissé s'élève à **226,5 milliards de FCFA**. **Le taux d'engagement est de 52,45% (39,4 % au 1^{er} semestre) et le taux de décaissement de 47 %.** (Annexe 1)

3. Points d'attention

Dans le cadre de l'exécution des différentes activités du PSGouv 2 à fin septembre 2022, les problèmes notables suivants sont constatés :

- **le manque de couverture budgétaire pour certaines activités :**
 - le budget de 2022 mis à la disposition de la Direction des Cantines Scolaires ne permettra pas de d'acquérir et de distribuer la quantité prévisionnelle de vivres (5 149 T) pour **40 jours** d'ouverture des cantines ;
 - le besoin de couverture budgétaire au titre de la part État du projet Filets sociaux. **Si des mesures ne sont pas prises, 50 000 ménages sur 80 000 ne recevront pas leurs paiements du 7^{ème} trimestre (fin septembre) et le paiement du 8^{ème} trimestre (fin décembre 2022) ne sera pas assuré pour l'ensemble des 80 000 ménages**
 - l'absence de budget pour financer les projets d'accès à l'eau potable. Il existe à ce niveau un besoin de 4,06 milliards pour poursuivre les activités jusqu'en fin d'année.
- **les difficultés relatives à la bonne marche du système de la CMU et l'effectivité du bénéfice des soins ;**

- **les difficultés constatées dans le circuit de distribution des poches de sang ;**
- **l'accès difficile à l'électricité (PEPT) :** il y a une difficulté opérationnelle (insuffisance des équipes de branchement pour couvrir les localités) et un manque de financement pour atteindre l'objectif de 250 000 branchements par an ;
- **la difficile mobilisation de financement au titre du programme de construction des 25 000 logements ;**
- les retards dans le paiement des primes de stage au titre de l'accès à l'emploi des jeunes (problèmes administratifs réglés le vendredi 21 octobre 2022).

Conclusion

Les principaux résultats enregistrés au cours des trois premiers trimestres de l'année 2022, dans le cadre du PSGouv 2 sont : la prise de décret pour l'intégration des 10 300 enseignants recrutés au PSGouv 1, la réception de 23 collèges de proximité, l'électrification de 417 localités dont 48 dans la zone de fragilité du Nord, la réhabilitation de 1 609 PMH et la maintenance de 13 129 PMH.

Grâce au PSGouv2, l'on note que, de façon gratuite, 33 745 femmes enceintes ont bénéficié de kits d'accouchement, 1 250 femmes enceintes ont reçu des kits de césarienne et 29 193 femmes enceintes atteintes de paludisme ont été prises en charge.

Le PSGouv2 a permis également de vacciner 636 016 enfants de 0 à 11 mois au titre du Penta 3, 604 161 enfants contre la rougeole et la rubéole et 583 996 femmes enceintes contre le tétanos. Il est noté également que l'accès au sang devient plus aisé avec le plafonnement des prix à 3 000 FCFA.

Au titre de la Coordination Générale, plusieurs activités ont été menées dont :

- les ateliers de présentation du PSGouv en région, dans le cadre de la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord;
- les visites de terrain ;
- la préparation de l'enquête de satisfaction sur le PSGouv1;
- l'élaboration d'une convention avec le CICG pour la communication sur le PSGouv ;
- l'obtention d'un numéro vert pour faciliter la communication avec les bénéficiaires des projets;
- l'actualisation du site internet du PSGouv.

Les défis pour le dernier trimestre sont la poursuite des projets pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, au sang et à l'électricité.

Enfin, les actions de communication sur les réalisations du PSGouv 2 devront être intensifiées.

ANNEXE

Annexe 1 : Exécution financière

Dénomination des projets	Budget annoncé par la DGBF	Budget effectivement reçu	Montant engagé	Taux d'engagement	Montant décaissé	Taux de décaissement
Axe 1 : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières nord	34,3	55,569	20,576	37,0%	18,5742	33,4%
Education	2,7	2,7	0	0,0%	0	0,0%
Santé	3					
Electrification	4,9	4,9	5,283	107,8%	5,283	107,8%
Hydraulique	2,4	0	0	0,0%	0	0,0%
Entretien Routier (KM)	21,3	25,64	4,3	16,8%	3,9	15,2%
Insertion professionnelle et emploi des jeunes	0	10,2	5,384	52,8%	5,269	51,7%
Emploi des jeunes		9,7	4,969	51%	4,969	51,2%
Insertion des jeunes		0,5	0,415	83%	0,3	60,0%
Ressources animales et halieutiques	0	1,5	0,35	23,3%	0,0172	1,1%
Agriculture	0	6,029	1,549	25,7%	1,495	24,8%
Filets sociaux	0	4,6	3,71	80,7%	2,61	56,7%
Axe 2 : Education/Formation	162,9	85,7	56,16	65,5%	40,63	47,4%
Recrutement enseignants	78,36					
Construction et équipement de collèges et lycées	39,4	39,4	35,53	90,2%	20	50,8%
Equipeement en tables bancs des établissements	11,8	11,8	1,56	13,2%	1,56	13,2%
Distribution manuels	14	14	1,2	8,6%	1,2	8,6%
Approvisionnement des cantines scolaires	15,6	15,6	15,6	100,0%	15,6	100,0%
Latrinisation des écoles	3,35	4,5	2,1	46,7%	2,1	46,7%
Amélioration du niveau d'éducation des populations	0,4	0,4	0,17	42,5%	0,17	42,5%
Axe 3 : Amélioration des conditions de vie en milieu rural et autonomisation des femmes	273,8	191,926	105,23	54,8%	102,12	53,2%
Entretien Routier (KM)	92,43	38,9	0	0,0%	0	0,0%
Accès universel à l'électricité	76,04	91,33	75,6	82,8%	75,6	82,8%
Renforcement du Programme d'accès à l'eau potable en milieu rural	7,97	3,496	2,8	80,1%	2,8	80,1%
Accès à des soins de santé de qualité	54,3	20,8	13,66	65,7%	13,66	65,7%
Accès au Logement	20	20,9	8,995	43,0%	5,9	28,2%
Appui AGR	13,13	6,6	0,275	4,2%	0,26	3,9%
Autonomisation des femmes dans le cadre du Swedd	9,9	9,9	3,9	39,4%	3,9	39,4%
Axe 4 : Insertion professionnelle des jeunes et service civique	43,9	89,4	32,5	36%	32,3	36%
Accès stage et emploi des jeunes	21,97	13,06	2,4	18,4%	2,4	18,4%
L'Ecole de la deuxième chance	4,2	8,22	0,139	1,7%	0,139	1,7%
Académie des Talents	0,8	65,019	28,137	43,3%	28,137	43,3%
Promotion emploi décent	1	0,5	0,443	88,6%	0,285	57,0%
Promotion du service civique et fonctionnement	15,9	2,6	1,35	51,9%	1,35	51,9%
Axe 5 : Couverture sociale des populations fragiles	58,8	54,14	35,492	66%	32,513	60%
Projet des Filets Sociaux	22,8	19,7	16,549	84,0%	13,57	68,9%
CMU/Soutien aux Indigents + CMU+CMU fragilité	17,2	15,7	15,7	100,0%	15,7	100,0%
Gratuité ciblée des soins	18	18	3,243	18,0%	3,243	18,0%
Accès centres sociaux	0,8	0,74	0	0,0%	0	0,0%
Coordination et suivi	0,5	0,5	0,37	74,0%	0,336	67,2%
Total	574,2	477,2	250,3	52,45%	226,5	47%

Source : CG/Ministères

Annexe 2: Construction de lycées professionnels

Etablissements	% Physique	% financier	Bailleur
LTA	39,93%	40% (4,894 mds fcfa)	OMNITRAVA UX
LTY	32,5%	40% (2,751 mds fcfa)	OMNITRAVA UX
CBCG de Cocody	57%	71,2% (3,656 mds fcfa)	OMNITRAVA UX
LPCY	31,73%	40% (2,705 fcfa)	OMNITRAVA UX
LPH Riviera	0%	0%	
CPM Bat Koumassi	0%	0%	
le CPMA de Vridi,	0%	0%	
LP Daoukro	40%	0%	C2D
LP Man	85%	34,49% (Montant mis en règlement)	ETAT
CET de Bouaké urgence 2	100%	0%	ETAT
LP de Jacquerville	85%	50,21% (Montant mis en règlement)	ETAT
CFP de Bondoukou	98 %	78,79% (Montant mis en règlement)	ETAT
CET d'Adzopé	2%	0%	ETAT
LPS Yopougon	0%	0%	ETAT
(CET) de Bouaké C2D	0%	0%	ETAT
CFP Abengourou	0%	0%	ETAT
le CFP Daloa 1	0%	0%	ETAT

Source : METFPA

Annexe 4: Synthèse de production de boutures (Parc à bois de manioc)

DIRECTIONS REGIONALES	REGIONS ADMINISTRATIVES	ZONES	PRODUCTEURS MULTIPLICATEURS		
			Nombre total	Dont femmes	Superficie (ha)
DR Centre	GBEKE	BEOUMI	46	2	60
		BOUAKE	82	15	160
		SAKASSOU	75	23	80
		TIEBISSOU	28	12	40
		TOUMODI	20	3	40
		YAMOOUSSOUKRO	31	7	40
TOTAL DRC			282	62	420
DR Centre Est	GONTOUGO	BONDOUKOU	43	3	60
		TANDA	120	30	160
TOTAL DRCE			163	33	220
DR Nord	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	37	1	40
TOTAL DRN			37	1	40
DR Sud	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE	73	9	160
		TIASSALE	95	9	160
TOTAL DRS			168	18	320
TOTAL GENERAL			650	114	1 000

Source : MEMINADER

Annexe 3: Construction de collèges de proximité

#	Localités	DRENET FP / DDENET FP	Départements	Base
1	TAKOREAGUI	Soubre	Meagui	2
2	DADIASSE	Bondoukou	Transua	2
3	NAGAFU	Bondoukou	Tanda	2
4	BAZRA NATIS	Daloa	Vavoua	2
5	DANANON	Daloa	Vavoua	2
6	BLANFLA	Bouafle	Sinfra	2
7	SOUKOUROUGBAN	Mankono	Mankono	2
8	KOROKOPLA	Mankono	Mankono	2
9	TOMONO	Mankono	Mankono	2
10	DONGUIKRO	Daoukro	Prikro	2
11	NIAMOUE	Tiassale	Tiassale	2
12	MORONOU	Yamoussoukro	Toumodi	2
13	GBOLOUVILLE	Tiassale	Tiassale	2
14	ETICOON	Tiassale	Tiassale	2
15	MOROKRO	Tiassale	Tiassale	4
16	HERMANKONO	Divo	Divo	4
17	DAKPADOU	Sassandra	Sassandra	2
18	PAOUFLA	Bouafle	Zuenoula	2
19	ZANZRA	Bouafle	Zuenoula	2
20	MAMINIGUI	Bouafle	Zuenoula	2
21	ZAGUIETA	Bouafle	Bonon	4
22	KAMALO	Seguela	Seguela	2
23	SISSEDOUGOU	Boundiali	Boundiali	2

Source : MENA

Annexe 5: Synthèse de production de masse de manioc

DIRECTIONS REGIONALES	REGIONS ADMINISTRATIVES	ZONES	PRODUCTION DE MANIOC		
			Nombre total	Dont femme	Superficie (HA)
DR Centre	GBEKE	BEOUMI	30	26	30
		BOUAKE	100	148	148
		SAKASSOU	274	67	320
		TIEBISSOU	136	50	141
		TOUMODI	110	38	110
		YAMOOUSSOUKRO	75	19	93
DR Centre Est	GONTOUGO	BONDOUKOU	94	21	130
		TANDA	211	36	236
DR Nord	TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	142	27	142
DR Sud	AGNEBY TIASSA	AGBOVILLE	378	116	340
		TIASSALE	291	106	310
TOTAL GENERAL			1 841	654	2 000

Source : MEMINADER

Annexe 6: Nombre de localités électrifiées par district, région et département

Étiquettes de lignes	Nombre de Localité/ Village
AGNEBY-TIASSA	20
BAFING	3
BAGOUE	6
BELIER	3
BERE	11
BOUNKANI	40
CAVALLY	1
FOLON	4
GBEKE	40
GBOKLE	22
GOH	9
GRANDS-PONTS	7
GUEMON	9
HAMBOL	6
HAUT-SASSANDRA	20
IFFOU	9
KABADOUGOU	4
LOH-DJIBOUA	34
MARAHOUÉ	12
MORONOU	5
NAWA	21
N'ZI	19
PORO	27
SAN-PEDRO	41
TCHOLOGO	8
TONKPI	32
WORODOUGOU	3
YAMOOUSSOUKRO	1
Total général	417

Source : Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie

Annexe 8: Répartition par région des latrines « ménages »

N° d'ordre	REGIONS	REALISATION A FIN SEPTEMBRE
1	AGNEBY-TIASSA	321
2	BAFING	54
3	BAGOUE	567
4	BELIER	40
5	BERE	268
6	BOUNKANI	180
7	CAVALLY	110
8	GBEKE	375
9	GBOKLE	
10	GOH	31
11	GONTOUGO	75
12	GRANDS PONTS	33
13	GUEMON	344
14	HAMBOL	28
15	HAUT SASSANDRA	115
18	KABADOUGOU	607
	FOLON	207
19	LOH DJIBOUA	60
20	MARAHOUÉ	50
21	ME	75
22	MORONOU	81
23	NAWA	63
24	PORO	103
25	SAN PEDRO	11
26	SUD-COMOE	152
27	TCHOLOGO	118
28	TONKPI	196
29	WORODOUGOU	127
30	YAMOOUSSOUKRO	91
Total	31	4482

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 7: Réparation de PMH

REGION	Total
ABIDJAN-DISTRICT	3
AGNEBY-TIASSA	29
BAFING	5
BAGOUE	14
BELIER	105
BERE	29
GONTOUGO	125
HAUT SASSANDRA	99
IFFOU	28
INDENIE-DJUABLIN	40
KABADOUGOU	42
LA ME	13
LOH DJIBOUA	11
MARAHOUÉ	110
MORONOU	12
NAWA	78
N'ZI	20
PORO	208
SAN PEDRO	28
SUD-COMOE	17
TCHOLOGO	103
TONKPI	110
WORODOUGOU	3
YAMOOUSSOUKRO-DISTRICT	21
Total général	1609

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 9: Maintenance de PMH

REGIONS	Total
ABIDJAN-DISTRICT	45
AGNEBY-TIASSA	394
BAFING	284
BAGOUE	364
BELIER	459
BERE	143
BOUNKANI	641
CAVALLY	232
FOLON	163
GBEKE	638
GBOKLE	70
GOH	557
GONTOUGO	951
GRANDS-PONTS	81
GUEMON	473
HAMBOL	307
HAUT SASSANDRA	679
IFFOU	468
INDENIE-DJUABLIN	337
KABADOUGOU	320
LA ME	126
LOH DJIBOUA	305
MARAHOUÉ	722
MORONOU	69
NAWA	521
N'ZI	369
PORO	1 104
SAN PEDRO	210
SUD-COMOE	223
TCHOLOGO	590
TONKPI	828
WORODOUGOU	213
YAMOOUSSOUKRO DISTRICT	243
Total général	13 129

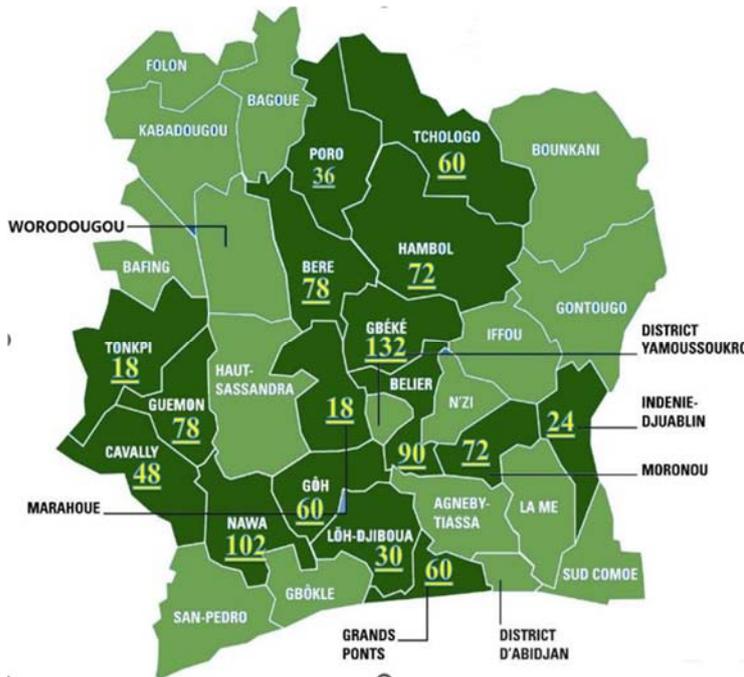
Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 10: Répartition par région des latrines « école »

N° d'ordre	REGIONS	Nbre de villages	REALISATION A FIN SEPTEMBRE
1	ME	12	
2	MORONOU	12	72
3	GONTOUGO	4	s
4	GUEMON	16	78
5	GOH	10	60
6	BELIER	18	90
7	YAMOOUSSOUKRO	8	
8	GBEKE	22	132
9	TCHOLOGO	10	60
10	PORO	32	36
11	MARAHOUÉ	4	18
12	CAVALLY	9	48
13	BERE	16	78
14	TONKPI	12	18
15	KABADOUGOU	4	
16	NAWA	17	102
17	BOUNKANI	16	
18	HAUT SASSANDRA	4	
19	HAMBOL	12	72
20	BAGOUE	12	
21	GRANDS PONTS	10	60
22	IFFOU	12	
23	LOH DJIBOUA	10	30
24	INDENIE DJUABLIN	10	24
25	BAFING	12	
26	SAN PEDRO	12	
27	GBOKLE	10	
28	AGNEBY-TIASSA	7	
TOTAL		333	978

Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 12: Répartition par région des latrines « école »



Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 11: latrines construites, images d'illustration

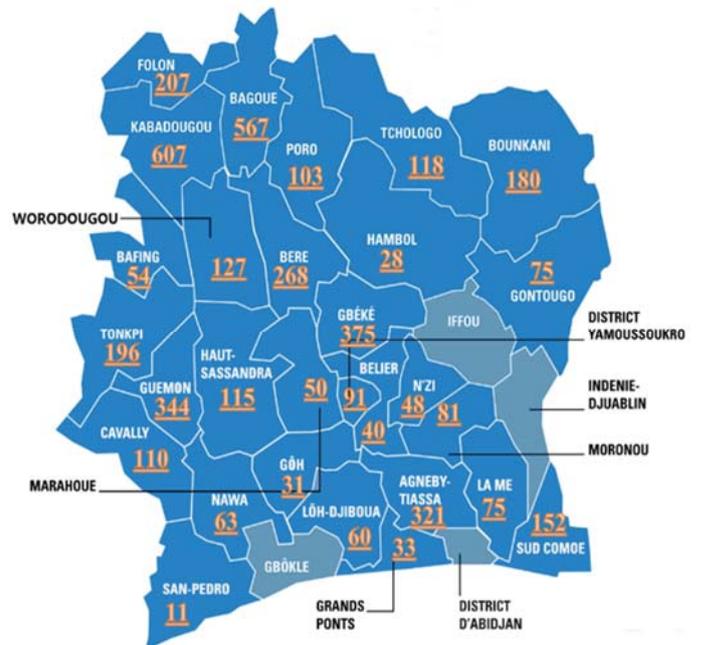


Visite de suivi et contrôle de latrine école achevée dans la Région du Tchologo, Sous-Préfecture de Nielle. Village de Nalogo (EPP NALOGO)



Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

Annexe 13: Répartition par région des latrines « ménages »



Source : Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité

COUVERTURE NATIONALE DES FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS



Source : Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté

Région	Département	Sous-Préfecture / Commune	Localité / Village	Nombre de ménages couverts			Nombre de ménages actifs	Nombre de ménages sortis
				Rural	Urbain	Total		
AGNEBY-TIASSA	4	18	38	2 620	2 379	4 999	4 999	0
ABIDJAN	1	14	0	0	21 921	21 921	20 921	1 000
BAFING	3	15	78	2 835	1 408	4 243	2 986	1 257
BAGOUÉ	3	14	45	4 983	1 587	6 570	4 460	2 110
BELIER + YAMOUSOUKRO	6	18	140	6 523	3 465	9 988	4 972	5 016
BERE	3	9	49	5 118	1 623	6 741	4 069	2 672
BOUNKANI	4	17	110	4 207	1 088	5 295	3 300	1 995
CAVALLY	4	16	24	2 484	2 020	4 504	4 504	0
FOLON	2	7	28	2 179	388	2 567	1 744	823
GBEKE	4	20	130	8 666	9 013	17 679	13 442	4 237
GÔH	2	9	18	591	1 055	1 646	1 646	0
GONTOUGO	2	15	34	1 924	2 921	4 845	4 845	0
GONTOUGO	5	30	74	3 009	4 586	7 595	7 365	230
GRANDS-PONTS	3	10	21	1 755	819	2 574	2 574	0
GUEMON	4	22	43	2 338	1 438	3 776	3 776	0
HAMBOL	3	19	58	5 042	1 769	6 811	4 830	1 981
HAUT-SASSANDRA	4	21	85	5 948	8 064	14 012	11 773	2 239
IFFOU	3	13	90	4 468	1 043	5 511	2 373	3 138
INDENIE-DJUABLIN	3	20	14	1 117	3 593	4 710	4 710	0
KABADOUGOU	5	15	54	3 580	1 121	4 701	3 030	1 671
LA-ME	4	21	29	1 887	2 214	4 101	4 101	0
LÔH-DJIBOUA	3	17	25	1 702	2 036	3 738	3 738	0
MARAHOUE	3	18	120	7 381	2 422	9 803	4 896	4 907
MORONOU	3	11	21	1 212	693	1 905	1 905	0
NAWA	4	14	29	2 262	2 514	4 776	4 776	0
N'ZI	3	10	19	1 325	1 331	2 656	2 656	0
PORO	4	29	153	10 993	6 705	17 698	13 091	4 607
SAN-PEDRO	2	11	42	1 902	2 297	4 199	4 199	0
SUD-COMOE	4	18	36	983	2 000	2 983	2 983	0
TCHOLOGO	3	12	67	5 642	2 232	7 874	4 793	3 081
TONKPI	5	33	176	16 210	5 021	21 231	11 869	9 362
WORODOUGOU	2	12	55	4 114	1 234	5 348	3 674	1 674
TOTAL GENERAL	108	528	1 905	125 000	102 000	227 000	175 000	52 000

Source : Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté